

## Réunion Ecole Voltaire Incivilités

13/10/2015

Etaient présents :

M. Pierre Burnichon

Mme Catarina Araujo (CE1)

Mme Ladrix (CM2)

Mr Guelton (CM2)

Mme Kurzeja (CM1)

Mme Prioux (CP)

Mme Catherine Daubin-Pujos (CP)

Adeline Dumez (parents d'élèves)

Audrey Ronco (parents d'élèves)

Aurore Bailly (parents d'élèves)

Patricia Panzani (parents d'élèves)

### Gestion des incivilités et nouvel enseignement MEC :

M. Burnichon a tout d'abord évoqué le nouveau module d'enseignement moral et civique. Ce module vise à développer la raison critique et la citoyenneté à travers l'enseignement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être. Cet enseignement doit concerner tous les professionnels qui gravitent autour des enfants. Il passe par différentes activités pédagogiques telles que les débats, les dilemmes moraux, les conseils d'élèves, les jeux de rôle, les rencontres sportives, projets coopératifs. Il va se mettre en place dans chaque classe en fonction des matières. Exemples : en sport, apprendre à coopérer, apprendre l'égalité fille/garçon, débats en classe autour d'un texte, d'une lecture, d'un événement etc...

Dans chaque classe le règlement de l'école sera explicité afin que les règles soient connues et comprises, les sanctions seront aussi discutées. Eviter l'implicite au maximum. Exemples : les déplacements dans l'école, la tenue vestimentaire, le langage, les limites, les sanctions etc...

Le travail autour des délégués de classe et conseils de classe menés depuis plus d'un an sera poursuivi, voire renforcé par l'instauration de la régularité des conseils de classe.

Discours et actes des enseignants dans le sens de la bienveillance. Pour les autres personnels de l'école, M. Burnichon a acquis un temps de réunion chaque trimestre avec l'équipe d'animateurs des activités périscolaires et discute facilement avec Mme Cohen. Il a également fait passer un message au personnel de restauration, qui a beaucoup changé cette année. Les animateurs réalisant l'étude sont les mêmes qu'auparavant. L'équipe du CLAVIM est stable avec des référents masculins en nombre cette année. Les transmissions sont régulières entre les animateurs du CLAVIM (temps du midi) et les enseignants ; comme entre les intervenants du soir et l'équipe enseignante (partage d'infos efficient), il y a beaucoup de discussions entre les enseignants et les animateurs de l'étude et du Clavim.

### **Des sanctions éducatives :**

*Sur le principe, les règles de chaque classe sont communes et s'inscrivent dans les règles de l'école. L'enseignant s'engage à prévenir les familles si l'enfant ne respecte pas les règles de la classe de manière répétée.*

*Concernant le cahier de dérapage (gestion par M. Burnichon), évolution cette année :*

- *Signalement auprès des parents dès le premier évènement inscrit dans le cahier de dérapage (appel ou mot dans le cahier de correspondance)*
- *Au second évènement, demande de rendez-vous avec la famille*

*Chaque transgression implique une sanction et peut également déboucher sur un contrat de comportement ; contrat qui inscrit un objectif simple que l'enfant est en mesure d'atteindre dans un délai court ; ce qui permet de montrer à l'enfant sa marge de progression*

*Exemples de sanctions : Des sanctions simples sur des délais courts*

- *Réprimande verbale*
- *Restriction partielle de récréation / de circulation seul dans l'école*
- *Travail d'intérêt général (« tu as salit les toilettes, tu nettoies » par exemple)*
- *Travail de Réflexions et rédaction pour les plus grands*
- *Réparations (lettre d'excuses par exemple)*

*Le cahier de dérapage est l'élément central lié au signalement aux parents dès le premier écart de conduite. L'objectif est de trouver des solutions ensemble.*

*Le fait de signaler un comportement inadapté et/ou répété permet de mettre des limites aux « agresseurs » et de rassurer « l'agressé » et l'entourage = on prend en charge le problème.*

### **Si les parents ne sont pas réceptifs**

*Que faire si les parents ne viennent pas au rdv / ne mettent pas en place des solutions ?*

*Le discours enseignant / direction >> parent est parfois poussif et vide*

*L'école explique qu'ils peuvent avoir recours à leur hiérarchie, l'inspectrice peut convoquer des parents, voire le signalement si le cas devient plus grave.*

*L'école est défavorable à l'expulsion d'un enfant perturbateur et ne peut pas avoir recours à un conseil de discipline.*

## Propositions de la FCPE

- *La FCPE propose qu'un comité éducatif puisse se réunir pour des élèves avec des incivilités répétées et des parents débordés. Ce comité pourrait se réunir de manière exceptionnelle (suite à plusieurs rendez-vous avec la famille ou rdv infructueux) composé de l'enseignant, du directeur, d'un médiateur, de la psychologue et assistante sociale de secteur, voire d'un représentant de parents d'élèves (voire l'inspectrice ?).*
- *La FCPE propose que des élèves habitués des mots et des problèmes comportements soient félicité de leur effort (message aussi aux parents), sans rajout. Juste un signalement des progrès et des efforts consentis.*
- *La FCPE demande à M. Burnichon de prendre l'habitude d'informer tous les parents :*
  - *Réunion de rentrée : rappel des règles de vie et de respect à l'école*
  - *Au-delà de la communication du règlement d'école, un message sur les incivilités et les nouvelles règles adoptées (processus / sanctions), ça permet d'informer les parents que l'école prend en charge les problèmes de comportement*
  - *Information s'il y a des incivilités ayant des répercussions sur tous (ex : dégradations dans les toilettes) ce qui permet un échange et rappel des règles au sein des familles*

*La FCPE demande aussi d'être informée des actions dans le cadre du MEC pour communiquer envers les parents (ex : semaine du respect, semaine de la presse à l'école...).*

## Conclusions

*Le directeur attend beaucoup représentants pour porter la parole des enseignants et être partenaire. Il serait disposé à accueillir une réunion de parents ou conférence sur des sujets relatifs au respect.*